

# **PRÉFECTURE DU JURA**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **Arrêté préfectoral n° DCL-BRGAE-3920240731-001 d'ouverture d'enquête publique portant sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de PIMORIN**

#### **1- Description du projet :**

La société Parc Solaire de Pimorin filiale de la société RWE Renouvelables France, sollicite une enquête publique portant sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de PIMORIN. Le parc photovoltaïque couvre une superficie globale de 15,23 ha dont 6,74 ha sont mobilisés pour les installations. Il comptera environ 27 702 modules qui produiront une puissance totale de 15,24 MWc.

#### **2- Personne responsable du projet :**

Toute information relative au projet peut être demandée auprès de Monsieur Swani DULONDEL, [swami.dulondel@rwe.com](mailto:swami.dulondel@rwe.com)

#### **3- Durée et périmètre de l'enquête publique :**

L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours consécutifs soit **du mardi 27 août 2024 à 9H00 au vendredi 27 septembre 2024 à 12H00** à la mairie de Pimorin aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

#### **4- Désignation du commissaire enquêteur :**

Par décision du tribunal administratif de Besançon, du 16 avril 2024, Monsieur François GOUTTE-TOQUET, est désigné commissaire enquêteur titulaire et M. Christian GIRARDI est désigné en qualité de suppléant.

#### **5- Lieux où le public peut consulter le dossier d'enquête :**

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier papier comprenant notamment une étude d'impact, sera consultable à la mairie de Pimorin, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que :

- sur le site internet des services de l'Etat dans le Jura à l'adresse suivante : [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique : Accueil > Publications > Annonces & Avis > Enquêtes publiques > Divers > Centrale photovoltaïque – Pimorin ;
- sur un poste informatique à la préfecture du Jura – Bureau de la réglementation générale des associations et des élections – uniquement sur rendez-vous (03.84.86.85.57) ;
- sous format papier à la préfecture du Jura – Bureau de la réglementation générale des associations et des élections – uniquement sur rendez-vous (03.84.86.85.57).

#### **6- Modalités selon lesquelles le public peut présenter ses observations et propositions :**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée peut formuler ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur ouvert à cet effet dans la mairie précitée ;
- par courrier au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Pimorin, 69 Grande Rue, 39 270 Pimorin ;
- soit directement auprès du commissaire-enquêteur qui se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Pimorin, aux jours et heures cités ci-dessous ;

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5393>
- par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique-5393@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5393@registre-dematerialise.fr)

#### **7- Permanences du commissaire-enquêteur :**

- Mairie de Pimorin : - mardi 27 août 2024 de 9H – 12H
  - mercredi 11 septembre 2024 de 14H – 17H
  - mercredi 18 septembre 2024 de 15H – 18H
  - vendredi 27 septembre 2024 de 9H – 12H

#### **8- Disponibilité du rapport et des conclusions motivées de la commissaire-enquêteur :**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la préfecture du Jura – BRGAE ;
- à la Mairie de Pimorin ;
- sur le registre dématérialisé ;
- sur le site internet des services de l'État dans le Jura.

L'autorité compétente pour prendre les décisions liées au projet est le préfet du Jura.